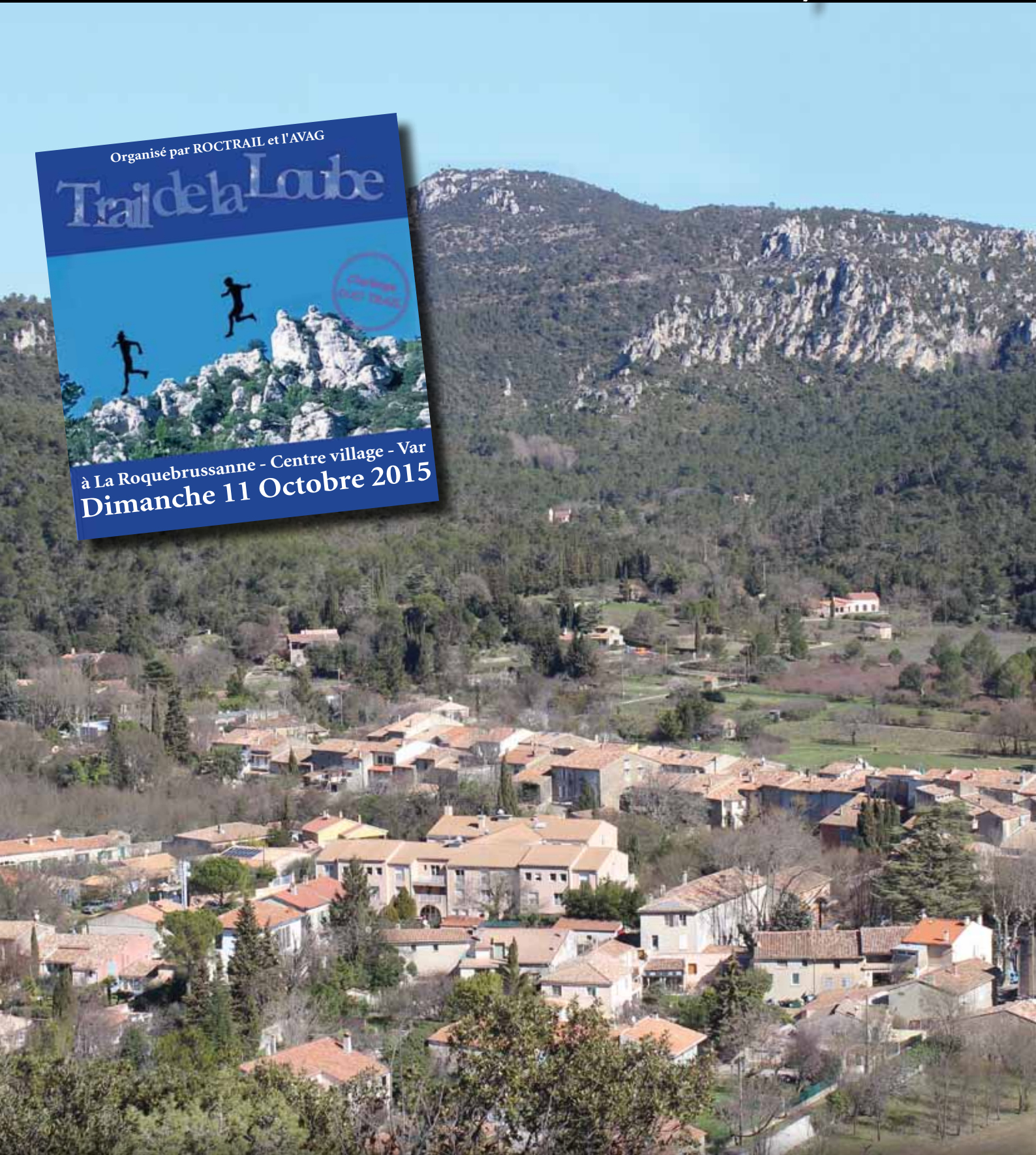




Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°20 JUIN 2015





Le mot de Monsieur le maire

Au risque d'être un peu brutal, autant rentrer directement dans le vif du sujet. Vous l'avez certainement lu ou entendu : les communes sont soumises à un régime sec. Après la suppression de la taxe professionnelle en 2010, le gel des dotations depuis 2011, voici venu la baisse des dotations de l'état depuis 2014 et ce jusqu'en 2017..., si tout va bien.

Ces baisses conséquentes pèsent sur le budget communal. Certes, il est encore possible de faire par ci par là quelques économies et nous nous y employons. Cependant, il ne faut pas se le cacher, nos marges de manœuvre diminuent rapidement au point que l'équilibre des budgets 2016 et 2017 n'est pas garanti à ce jour.

Rien d'alarmant pour autant puisque nous ne sommes pas surendettés, mais la situation, si elle devait continuer, pourrait conduire à réviser la planification de certains projets pourtant nécessaires pour La Roquebrussanne.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance bien. Nous avons pour ambition de nous doter d'un outil de planification pour les dix années à venir, adapté aux capacités de la commune. Le PLU est élaboré pour offrir à l'ensemble des Roquières et Roquiers, un cadre de vie préservé tout en développant et aménageant la commune pour la préparer aux enjeux auxquels nous ne manquerons pas d'être confrontés.

Le PLU devra tenir compte des nouvelles lois (Grenelle et ALUR) ainsi que des dispositions qui en découlent via le Schéma de Cohérence Territoriales (SCoT) de la Provence Verte et par anticipation, les dispositions pertinentes inscrites dans la charte du futur Parc naturel régional de la Sainte Baume. C'est un dossier complexe qui nécessite un énorme travail de réflexion tant les enjeux sont importants.

Le calendrier est serré et, à notre niveau, le PLU doit être arrêté pour la fin de l'année de sorte qu'après les différents avis et l'enquête publique, nous puissions le mettre en œuvre à l'été 2016.

Nous avons déjà organisé deux réunions publiques et une troisième est programmée pour début Juillet. Ces temps d'échanges avec vous sont importants. Aussi, je vous invite à venir nombreux y assister afin que vous puissiez participer à la co-construction de ce document, car il est fait pour vous.

Vous le lirez plus en détail dans un article dédié, mais je souhaiterais évoquer à mon tour l'augmentation des tarifs des services tels que le périscolaire, la cantine, les TAP. En effet, il nous a paru nécessaire de rééquilibrer partiellement le coût des services en le faisant supporter un peu plus aux utilisateurs et non pas à l'ensemble des Roquiers par le biais de l'impôt. Un peu comme cela est déjà le cas pour le service de l'eau qui bénéficie d'un budget séparé de celui de la commune.

Cette démarche s'explique par la qualité du service que nous proposons aux enfants et aux parents. Nous avons reconduit un véritable PEDT (*) et voté un Projet Éducatif qui vise à donner à nos enfants les moyens de se construire, de s'épanouir pour en faire des citoyens responsables.

Un nouveau panneau a été installé aux entrées de la commune : celui des villages fleuris. J'ai déjà eu l'occasion de vous parler de ce label qui reconnaît l'aménagement de qualité du village à travers son fleurissement, mais pas seulement. Cette première fleur est un aboutissement mais en aucun cas une fin. Nous travaillons avec les Services Techniques et les Roquiers qui y participent pour continuer à embellir notre village, qui le vaut bien. L'objectif est d'obtenir le label 2^e fleur avant la fin du mandat. Toutes les actions visant à y parvenir sont les bienvenues. Tout un chacun peut s'y investir de la manière qu'il le souhaite. N'hésitez pas à contacter l'élue en charge de ce projet afin d'obtenir des plus amples renseignements.

Le but étant que, par le biais de ce label reconnu, nous puissions encourager la fierté des Roquières et Roquiers de vivre dans un si beau village et favoriser son attractivité touristique. Alors soyez acteurs et rejoignez-nous.

La nouvelle équipe du COF est très active et proposera pour l'été de nombreuses animations et manifestations auxquelles je vous invite à participer. Ce serait un excellent moyen de faire connaissance ou de se revoir dans des conditions conviviales et ce serait également le plus beau cadeau que, collectivement, nous pourrions faire aux bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour vous divertir.

La belle saison semble arriver et je souhaite qu'elle soit l'occasion de profiter de notre environnement et de découvrir ou redécouvrir les lieux vraiment dignes d'intérêt que notre village et plus généralement notre commune offrent, à qui sait les voir.

Enfin, je vous souhaite également un très bel été synonyme, pour la plupart d'entre nous, de repos bien mérité. Alors, par anticipation, je vous souhaite de bonnes vacances !

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

(*) PEDT : Projet Educatif Territorial



Dossier Spécial Budget

Tout ce qu'il faut savoir pour comprendre les finances communales...

Le 26 mars dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget communal pour l'exercice 2015.

Ce budget s'équilibre à 4 001 868 € dont 2 879 810 € en fonctionnement et 1 122 058 € pour l'investissement. Dans un contexte difficile où les dotations de l'État se réduisent, la Municipalité réaffirme son engagement auprès des Roquiers et finalise les aménagements prévus, toujours sans augmentation des taux d'imposition.

Ce dossier spécial finances décrypte les orientations de la commune pour 2015.

➤ Comment se construit le budget communal ?

Tout simplement comme celui d'une famille organisée et responsable.



On détermine d'abord les recettes. Quels sont nos moyens ? Puis on recense les dépenses obligatoires et enfin les dépenses d'investissement.

1. On évalue en effet les recettes certaines (produit des impôts, redevances des services publics, subventions...) au même titre qu'une famille va déterminer le revenu dont elle dispose (salaires, allocations, loyers perçus...) car il s'agit surtout de ne pas dépenser plus que nos rentrées.

2. On fixe ensuite l'enveloppe des dépenses obligatoires (dépenses courantes telles que l'électricité, les assurances..., remboursements d'emprunts, salaires des agents...) au même titre que la famille

va déterminer le montant de ses charges (loyers, remboursement emprunts, cantine des enfants, carburant, alimentation...) auxquelles elle ne peut échapper.

3. On détermine enfin les autres dépenses c'est-à-dire les investissements prioritaires compatibles avec notre capacité d'autofinancement (nos économies réalisées sur les charges courantes).

Puis on s'intéresse aux dépenses d'équipements "secondaires" correspondant à la politique de l'équipe municipale, mais uniquement si le budget le permet. Au même titre que la famille va pourvoir prioritairement, par exemple, aux grosses réparations de son véhicule ou encore au remplacement de sa chaudière, elle pourra enfin, s'il lui reste une petite "épargne" se payer un autoradio ou un nouvel ordinateur...



➤ La vie quotidienne des Roquiers reste au cœur des priorités 2015

"La raison d'être de la commune est de satisfaire les besoins collectifs émanant de la population vivant sur son territoire"

Les grandes orientations

- Pas d'augmentation des taux des impôts locaux
- Des charges de fonctionnement maîtrisées
- Renégociation de la dette et un recours à l'emprunt limité
- Maintien de tarifs attractifs pour les familles et généralisation du système du QF
- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'investissement en rapport avec les moyens financiers de la commune
- Une réflexion globale sur l'adaptation des services publics aux besoins de la population

"Pour 2015, la municipalité entend poursuivre son effort d'investissement entrepris depuis 2008. L'investissement, c'est la modernisation de la commune. Cela participe aussi au soutien de l'économie locale dans une période difficile pour les entreprises. Malgré un contexte de crise profonde, aggravée ces derniers mois, la rigueur de gestion de la commune lui permettra, nous y

travaillons, d'envisager avec une certaine sérénité la poursuite de ses projets. Le niveau des investissements proposés en 2015 tient néanmoins compte de l'impact sur les principaux soldes financiers (niveau d'épargne, niveau de la dette, capacité à rembourser la dette avec l'épargne dégagée) de sorte que ces ratios essentiels ne se dégradent pas."



➤ Financements de l'État

La perte totale de Dotation Globale de Fonctionnement en 2015 par rapport à 2013 est estimée à 66 000 € soit une perte globale de 160 000 € à l'horizon 2017.

La perte du statut de chef-lieu de canton au profit de Garéoult fait également peser sur notre commune la perte de la fraction Bourg centre de la Dotation de Solidarité Rurale qui, en 2014, était d'environ 92 000 €, si cette dotation est conservée jusqu'en 2017, après c'est l'inconnu.

Au total, la commune risque de perdre 250 000 euros

➤ Revue de projets

• Poursuite du programme pluriannuel de requalification de la voirie communale, du réseau pluvial et de l'éclairage public

La collectivité s'efforce d'agir au sein de tous les secteurs de la commune pour rénover les voiries les plus endommagées. Ainsi, le programme 2015 se poursuit avec la réfection du chemin du Cros de l'escalier, le chemin du Pas de St Louis, la deuxième partie de la 1ère tranche du pluvial des Molières

📌 Bon à savoir : notre commune compte 32 km de voirie à entretenir

• Poursuite du programme pluriannuel d'entretien et de développement du patrimoine communal

- Acquisition des vestiaires du stade

- Poursuite des études pour la rénovation et l'extension de l'Hôtel de ville avec mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- Création d'une salle multi-sport
- Travaux d'étanchéité à la perception et à l'école maternelle
- Mise en sécurité du pigeonnier, ...

• Environnement et cadre de vie

- Pergolas
- Crotti boîte (place Bagarry)
- Aménagement contour arbres parking des Craux
- Mise en valeur des berges



➤ Fiscalité

LES TAUX D'IMPOSITION				
	Taux de La Roquebrussanne 2014 (pour rappel)	Taux moyens 2014 au niveau National et Départemental	Taux de 2015 (inchangés)	
Taxe d'habitation	19.96 %	23.95 % 23.23 %	19.96 %	Taxes des ménages
Taxe foncière (propriétés bâties)	18.68 %	20.20 % 22.85 %	18.68 %	
Taxe foncière (non bâties)	61.15 %	48.53 % 69.12 %	61.15 %	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	33.33 %	25.76 %	33.33 %	Taxes des entreprises

➤ Subventions aux associations

Animation et Vie locale

Comité des fêtes - COF	12 000,00 €
Radio club Val d'Issole	300,00 €
Foyer rural Soirée à rosé 2014	600,00 €

Sports

Car Lutte	2 200,00 €
Tennis club roquier	1 300,00 €
Rugby du Val d'Issole	900,00 €
Vitalité rythme	850,00 €
U.S.V.I. Foot	900,00 €
Les Batons du Castellas	100,00 €
ACVI	300,00 €
Spadmen vélo	300,00 €
Trail de Loube	2 500,00 €

Musique Culture Patrimoine et Traditions

Les Amis de la cuisine Provençale	300,00 €
La Roque se raconte	550,00 €
Sauvegarde du jardin d'Elie	1 200,00 €
Choeur Bastidan	400,00 €

Enfance jeunesse familles et entraide

Familles rurales	250,00 €
ARIF	500,00 €
LUCIOLES 83	150,00 €
Secours catholique	250,00 €
Amicale des donneurs de sang	200,00 €
Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole	15 000,00 €

Associations Patriotiques

F.N.A.C.A	250,00 €
Souvenir Français	250,00 €

Autres associations

Sans collier Provence	700,00 €
La Fauvette	250,00 €
Pompiers Garéoult JSP	100,00 €





Info travaux, début d'année 2015

Un plan pluriannuel de réfection des chemins communaux a été décidé pour la durée du mandat.

Trois chemins ont été traités en 2015 :

- réalisation d'un bi couche sur le chemin du Louu afin de prolonger la pérennité du support existant
- rénovation en enrobé du chemin du Pas-de-St-Louis
- aménagement d'un pluvial sur le chemin du Cros-d'Escalier et traitement en enrobé de la portion de voie dégradée par le temps et les eaux de ruissellement

La première tranche de travaux du "pluvial des Molières" (programme 2014) a été réalisée et le marché de la deuxième tranche vient d'être notifié. Les travaux débiteront en juin. Ils consisteront à créer un déversoir d'orage du bassin de rétention de l'Ubac pour acheminer les eaux dans une buse transitant entre la gendarmerie et le stade et rejoignant le ruisseau du Loouron au niveau du pont de la RD 64.

Le dossier dit "Loi sur l'Eau" de l'ensemble du projet a été approuvé par arrêté préfectoral et autorise donc la commune à

réaliser les travaux correspondants. Les tranches suivantes seront poursuivies sur la durée du mandat.

La rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sous l'emprise du futur rond-point de la Coopérative a été effectuée. Elle sera poursuivie et achevée cette année sur l'ensemble de l'avenue St-Sébastien.

La rénovation de notre parc d'éclairage public (322 luminaires) est enfin terminée. Les luminaires obsolètes ont été remplacés. Toutes les sources énergivores ont été éliminées et une centaine de lampes sont munies de réducteurs de puissance. Les armoires de commande ont été équipées d'horloges astronomiques. Nous espérons ainsi une économie d'énergie d'au moins 30 % avec une amélioration notable de la nuisance lumineuse.

Selon les dires d'experts, l'important est d'éclairer juste, ni trop ni trop peu et nous sommes dans cette démarche...

Jean-Mathieu CHIOTTI - Adjoint aux travaux

Détériorations récurrentes

Nous avons dû encore déplorer ces derniers temps une dégradation de notre mobilier urbain : table brûlée, banc détérioré, panneaux cassés...

Il ne faut pas oublier que toutes ces dégradations ont un coût, car ce mobilier va bien entendu être remplacé mais hélas au détriment d'autres petits projets d'investissement pour notre commune.

Et tout récemment, Place de la Fontaine, vol des pots de fleurs décorant la fontaine.



Services Techniques et Espaces Verts

De février à avril, le service s'emploie en plus du fonctionnement habituel, à réaliser les travaux en régie. Ceux-ci préalablement étudiés et réalisés par la filière technique et espaces verts sont un réel avantage pour notre commune vu le coût de leur réalisation.

Cette année :

- Réfection du local de la place de la Loube pour permettre le stockage de logistique
- Réaménagement des berges de l'Issole au parking de la maternelle
- Amélioration du délaissé derrière la salle St-Sébastien en bas du Hameau du Pical
- Accès handicapé au tennis club. Agrandissement de la terrasse et amélioration de l'entrée
- Réfection du pont du moulin et des berges de l'Issole.
- Peinture de la main courante berge de l'Issole au Pont Rouge et Chemin des Vergers.

À titre indicatif, l'ensemble de ces travaux a été réalisé pour moins de trois milles euros de fournitures.

Mais aussi :

- Réaménagement et plantation des jardinières en coopération avec le jury du village fleuri suivi d'un arrosage rigoureux les lundis, mercredis, vendredis.
- Tonte et débroussaillage en général jusque fin juin selon la météo de tous les espaces communaux :
- Gendarmerie, MTL, tennis, Hameau de la Roque, délaissés, coopérative, perception, jardin, espace des Craux, Pont Rouge, cimetière, parcours santé, jardin d'enfants, poste, Ste-Marguerite, hameau de Mazaugues, cantine primaire, garderie, cuisine provençale.

Pour un total d'environ 40 000 m² à raison de trois passages par an soit un total de 120 000 m².

Patrice RABEL





Révision du PLU (Plan Local Urbain)

Lors des deux réunions publiques Salle René Aufran les procédures de révision du PLU vous ont présentées.

Le 27 janvier : Présentation du Diagnostic

Celui-ci a pour but d'analyser et d'exposer la situation existante au travers de divers points que vous trouverez dans le rapport de présentation mis à votre disposition sur le site de la commune. Ces différentes analyses et diagnostics vont permettre de définir les enjeux à mettre en œuvre.

Le 2 avril : Présentation du PADD (Projet d'aménagement et de Développement durable)

Ce document expose les orientations et objectifs définis par l'analyse du diagnostic.

Quatre grandes orientations :

- Maîtriser la croissance démographique et urbaine pour un développement plus durable

- Entamer une transition des modes d'habiter
- Prendre en compte les nouvelles dynamiques économiques et sociales
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel, culturel et le paysage local

Ces documents présentés lors des réunions publiques ont été mis en ligne sur le site de la commune. Vous pouvez les consulter et les télécharger.

Lors de la prochaine réunion publique, début juillet, nous vous présenterons les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation).

Claudine VIDAL - Adjointe à l'Urbanisme

Médiathèque



Quelques nouvelles de la médiathèque :

- Suite à la réorganisation des services entreprise par la Mairie, Mme Tejerina, qui auparavant partageait son temps de travail entre l'accueil de la Mairie et la Médiathèque, travaille désormais uniquement à la médiathèque.



- Nous remercions les personnes qui ont bien voulu répondre à notre sondage concernant les horaires d'ouverture. Nous vous tiendrons au courant des résultats lorsque nous aurons terminé d'étudier ceux-ci. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nos horaires changeront cet été : en plus de nos horaires habituels, nous ouvrirons une après-midi par semaine, les mercredis de 15 heures à 19 heures.

- La Médiathèque Départementale du Var nous a prêté un pack Xbox avec TV, manettes, kinect et 60 jeux vidéo

pour tous les âges. Vous pouvez venir jouer seul, en groupe ou en famille aux horaires d'ouverture.

- Parmi les animations organisées, la soirée apéro-concert-lecture autour des fabliaux du Moyen-Âge fut toute une réussite! L'équipe de la médiathèque remercie chaleureusement les bénévoles lecteurs (ils se reconnaîtront), ainsi que Monsieur Aguillon qui troqua ce soir-là son tour pour sa guitare.

La Roquebrussanne

Jeux de plateau (de 14 h à 17 h 30)

Mercredi 27 mai	Mercredi 23 septembre
Mercredi 10 juin	Mercredi 10 octobre
Samedi 27 juin (nocturne)	Mercredi 25 novembre
Samedi 12 septembre (nocturne)	Mercredi 9 décembre

La médiathèque se réserve le droit de modifier son programme. Veuillez vérifier sur le site Internet de la médiathèque la liste effective des animations (<http://www.laroquebrussanne.fr>). Toutes les animations proposées sont gratuites dans la limite des places disponibles.

Horaires d'ouverture

- Mardi : de 8 h à 9 h et de 15 h à 18 h
- Mercredi : de 14 h à 18 h
- Vendredi : de 8 h à 9 h et de 15 h à 18 h
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Horaires d'ouverture Juillet-Août

- Mardi : de 8 h 30 à 12 h 30
- Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
- Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30
- Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30

NOUVEAU

Animations

LEXIS

Médiathèque

2015

Juin - Novembre

Tel : 04 94 86 81 91
 Contact : mediathèque@laroquebrussanne.fr
 Ne pas jeter sur la voie publique
 Photos : Flickr, Licence CC

Infos communales



➔ Village Fleuri

Le 9 avril dernier, Michel GROS accompagné de l'équipe de fleurissement du village a reçu pour notre commune le label "Village Fleuri" décerné pour récompenser les efforts entrepris depuis 2012 pour le fleurissement mais aussi pour le respect de l'environnement, de la protection des ressources en eau et de la qualité de vie de notre village.



➔ Préparation Militaire Marine (PMM) de Brignoles

Situé dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la préparation militaire marine (PMM) vous permettra de découvrir la marine nationale, de s'informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement.

Le cycle se déroule au cours de 12 samedis, hors vacances scolaires, répartis du mois de septembre au mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la marine nationale à Toulon.

Cette préparation entièrement gratuite permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime.

Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSC1).

Elle conduira à visiter des navires de la marine nationale et des bases de l'aéronautique navale.

Attention, le nombre de place est limité!

Renseignements/Inscription :

Par email : pmmbrignoles@hotmail.fr

Par téléphone : 06 78 09 16 04



Infos Mairie



➔ Téléphones utiles :

- **Mairie** : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72
- **Police municipale** : 04 94 86 87 57
- **CCAS** : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- **Médiathèque** : 04 94 86 81 91
- **Identité canine** : 04 94 04 89 33
- **Gendarmerie urgence** : 17 / 04 98 05 22 70
- **Pompiers** : 18
- **SAMU** : 15
- **Pharmacie de garde** : 3237
- **Pharmacie Chiari** : 04 94 86 90 70
- **Taxis** : J.M. SARRET : 06 28 75 92 61 - Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37
- **Médecins** : Dr AMAN : 04 94 86 83 09 - Dr VIOT : 04 94 86 81 96
- **Kinésithérapeute** : M. Castellans : 04 94 86 97 32
- **Infirmiers** : R. Boivin : 06 80 36 78 42 - J.F. Caulet : 04 94 86 91 44
P. Caulet : 04 94 86 80 06 - S. Terranova : 04 94 86 96 85
- **Dentiste** : Assoignons : 04 94 86 80 65
- **Prothésiste dentaire** : Gracia : 04 94 04 28 63
- **Psychologue** : E. Teruel : 06 09 76 05 60
- **Aides et services à domicile** : 06 88 12 63 74
- **ERDF Dépannage** : 09.72.67.50.83
- **Ramassage emcombrants** : 1^{er} lundi du mois
- **La poste** : 04 94 37 00 30
- **Déchetterie** : 04 98 05 80 90
- **Eau** : SEERC : 08 10 75 77 57
- **Assistante sociale** : 04 83 95 42 30
- **Communauté de commune (CCVI)** : 04 98 05 00 40

➔ Site internet : www.laroquebrussanne.fr

"Lou Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Claudine VIDAL

Adjointe au Maire

Chargée de l'Urbanisme, la Culture et la Communication

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

La Roquebrussanne

Impression :

Imprimerie MARIM

Toulon

Dépôt légal en cours

Tirage : 1300 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés et utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



7



➤ Atelier percussion et chant à l'école élémentaire de La Roquebrussanne

En lien avec le Concert Blues du 11 avril, Tandem a organisé, en partenariat avec la mairie de la Roquebrussanne, en amont, des ateliers avec la classe de CM2 pour produire sur scène un morceau dans la tradition des chants de travail, forme originelle du blues. Les élèves ont travaillé le chant et la percussion corporelle, pour présenter le résultat dans le cadre du concert, entre les 2 groupes professionnels programmés. Deux intervenants ont été présents à chaque fois (4 matinées) Frank Durant pour la partie percussion (basse vocale) et Pascal Cosimo pour la partie chant/percussion.

➤ Expositions Moulin à Huile



- Actuellement et jusqu'au 7 juin, exposition de peinture et photos J-M Viaud et J-F Alquinet.
- Du 15 au 20 juin, exposition sur la littérature et la grande guerre.
- Du 22 au 27 juin, exposition peinture par les élèves de la maternelle.
- Du 1^{er} juillet au 28 août, exposition peinture Céline Charvet.

- Du 10 septembre au 7 octobre, moulin fermé pour congé annuel.
Pour toutes les personnes désireuses de faire connaître et partager leurs passions et leurs œuvres, l'agenda du moulin à huile pour l'année 2016 est ouvert,
Prenez contact avec M^{me} Perrin, aux heures d'ouverture du moulin à huile : lundi, mardi, jeudi de 9 h 00/12 h 30 à 14 h 30/18 h 30, vendredi de 9 h 00 à 12 h 30.

Sylvie Perrin

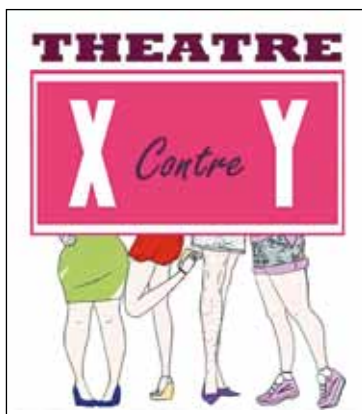
Salle d'exposition - Ancien moulin à huile
Tél. : 04 94 86 82 11 - email : moulinahuile@laroquebrussanne.fr

➤ Théâtre

Le 25 avril 2015 à la salle René Autran la troupe de théâtre amateur "les Fêt'art en Scène" nous a présenté "X contre Y" d'après Alex Drama

"Prenez un vaudeville bien roté, 4 filles superbes ou presque, ajoutez-y le pilote d'une émission de télé réalité, un soupçon de secrets, une pincée de glamour et un zeste de froufrous Laissez mijoter à feu doux pendant 1 h 25. C'est prêt! Régalez-vous"

Merci pour cette superbe comédie qui nous a bien fait rire.



➤ Concert de Blues

Le samedi 11 avril dernier, l'Association Tandem en partenariat avec la commune a organisé un concert Salle René Autran. Une centaine de personnes a assisté aux prestations de Cosimo Blue Band et de Will the Blue Griot.



➤ La Fête des Voisins

Vendredi 29 mai 2015, 19h00

Les habitants de Fioussac se sont réunis à la source de la Foux pour "la fête des voisins", l'occasion de rencontrer les nouveaux habitants et de faire connaissance autour d'un barbecue et des productions viticoles locales. Une soirée conviviale.





Le département du VAR

Avant la Révolution le territoire de l'actuel VAR comptait 152 communautés d'habitants groupées en vigueries et sachons qu'en 1578 La Roquebrussanne dépendait de la viguerie de Brignoles.

En 1790 l'Assemblée nationale divise la France en départements et districts. La Provence est « découpée » en trois départements dont les administrations départementales sont à Aix pour les Bouches-du-Rhône, à Dignes pour les Alpes et à Toulon pour le Var.

Toulon était le chef-lieu du département du Var mais suite aux « événements de Toulon » de 1793 ce privilège lui a été enlevé et installé à Grasse (Toulon s'appelait alors Port-La-Montagne).

En 1795 c'est Brignoles qui est devenu chef-lieu du département du Var. En 1797 on l'a installé à Draguignan.

En 1860 le Comté de Nice est rattaché à la France. Un nouveau département est créé « les Alpes-maritimes » mais de superficie trop petite, les arrondissements de Grasse et Cannes vont le compléter. Le fleuve Var qui avait donné son nom à notre département n'y coule plus, mais le nom reste. En 1974 malgré des heurts et de nombreuses manifestations, Toulon redevient la préfecture du Var et Draguignan et Brignoles deviennent des sous-préfectures.

Le canton

En 1790 le département du Var avait 9 districts. Le district de Brignoles comprenait 20 communes groupées en 10 cantons: dont le canton de Garéoult - Néoules et celui de la Roquebrussanne - Méounes... Le district de Saint Maximin avait le canton de Rougiers - Mazaugues et celui de Nans - Riboux - Ménarguettes.

En 1795 les districts ont été supprimés il restait les cantons et les communes.

En 1800 s'est fait le regroupement de cantons, il n'en restait plus que 57 pour le Var regroupant les 146 communes. La Roquebrussanne devient alors chef-lieu de canton des 8 communes voisines: Mazaugues, Méounes, Néoules, Garéoult, Rocharon, Forcalqueiret et Sainte Anastasie.

En 2014 un nouveau redécoupage vient d'avoir lieu: dans le département du Var il y aura désormais 23 cantons au lieu de 43 et c'est Garéoult qui est choisi comme chef-lieu d'un canton de 12 communes: les 8 anciennes, plus Camps-la-Source, Puget-Ville, Pierrefeu et Carnoules.

L'équipe de la RSR

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils se sont nés

Le 22/01/2015	BOUQUET Diane, Gilda
Le 26/01/2015	AUDERGON Crystal, Michele, Rosette
Le 15/02/2015	TREMOUILLOUX Louis, Michel, Alain
Le 22/02/2015	COCHARD Iris
Le 24/02/2015	DI GIOVANNI Julien, Alex, Baptiste
Le 25/02/2015	GIRAUD Ludwig, Gérard, Charles
Le 11/03/2015	LE MOAL Lola, Gabriel
Le 22/03/2015	FERRAND Léa, Magali, Isabelle, Jocelyne
Le 13/04/2015	CHERUBINI Savannah, Hope
Le 18/04/2015	LUQUE Tim, Jean, Alexandre
Le 09/05/2015	VILLERS Léonore, Michelle, Violaine

Ils se sont mariés

Le 25/04/2015	PITTON-TERRIEN Michel René et DANIEL Patricia, Lise
---------------	-----------------------------------------------------

Ils nous ont quittés

Le 19/01/2015	MAUREL Marcel, Joseph, Fernand
Le 03/02/2015	BRAMBATI Christiane, Danielle
Le 12/02/2015	GARNIER Marie, Antoinette, Joséphe, épouse OUIDIR
Le 23/02/2015	BOUVARD Christine, Georgette, Michelle, épouse PERICHART
Le 10/03/2015	CAILLEUX Henriette, Josiane, Renelde, épouse COURTIN
Le 10/03/2015	GOUFFON Lucienne, Marcelle, Louise, épouse QUILICI
Le 16/03/2015	DE ANGELIS Emmanuel, Vincent
Le 17/03/2015	CORBILLON Jeannine, Marie, Louise, Alexandrine, épouse GAQUER
Le 17/03/2015	ASTIER Lucienne, Marcelle, épouse GUILLAUME
Le 10/04/2015	BERRUT Suzanne, Germaine, Juliette, Madeleine, épouse RANCHIN
Le 13/04/2015	DAUVILLIERS Lorrain, Julien
Le 23/04/2015	ROUAUX Madeleine, Louise, épouse BELLET
Le 28/04/2015	VIENCO Roger, Siméon, Antoine

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Nouveau à La Roque

Goubei
Bist'Roquier

Snack
Bar A Bieres
Service continu

04 98 05 12 07
12 rue Saint Sébastien
83136 LA ROQUEBRUSSANNE





➔ Comité des fêtes

Les beaux jours reviennent et avec eux les festivités printemps-été s'annoncent chargées.

Le 20 juin se déroulera la fête de la musique sur le thème des bulles. À partir de 16h00 la scène est ouverte à tous les musiciens ou groupes qui aimeraient se faire connaître. La soirée bulle commencera à 21h00.

Le 4 juillet aura lieu un festival de rock sur l'espace de la salle René Autran à compter de 18h00. Tarif: L'entrée sera de 5 €.

Le 12,13 et 14 juillet se déroulera la fête du village plein de surprises et de nouveautés au programme.

Le 14 juillet à midi, AIOLI animé par DJ BOULE À ZÉRO avec la participation de Christophe du bar des sports.

Le vide grenier dans la rue aura lieu le 2 août. Des bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie.

Le 15 août, les enfants et ados seront à l'honneur pour cette journée qui leur est consacrée.

Le comité des fêtes remercie tous les habitants du village et des communes alentours pour leurs participations précédentes et pour celles à venir.

Nous tenions à remercier la municipalité et les services techniques qui nous apportent aide et soutien au quotidien afin de vous offrir toutes ces festivités.

Le comité recherche toujours des bénévoles et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Aline Dewannain
Présidente du C.O.F

➔ Centre social et culturel intercommunal du Val d'Issole Louis FLANDIN : c'est parti !

La mission de préfiguration du centre social intercommunal pour les communes du Val d'Issole de Néoules, Méounes, La Roquebrussanne et Mazaugues s'est achevée en décembre 2014 avec le dépôt du projet social auprès de la Caf du Var qui a accordé un agrément d'une année.

Cette bonne nouvelle vient récompenser les efforts fournis par tous les partenaires investis dans cette démarche à savoir les communes précitées, la Caf, le Conseil général du Var, la MSA, la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Azur, le conseil d'administration de l'association centre social et les représentants associatifs.

L'association Centre Social Intercommunal du Val d'Issole Louis Flandin présidée par Denise SIMOND peut ainsi mettre en œuvre le projet participatif adapté au territoire et répondant aux besoins identifiés en matière d'action sociale de proximité. Animé par une équipe de professionnels déjà constituée d'une direction, d'un agent d'accueil et d'un référent « familles » et de bénévoles, l'objectif global du centre social est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif.

Cela se traduit par la mise en œuvre d'un accueil dans les 4 communes, d'une action en direction des familles (parentalité, petite enfance, actions intergénérationnelles, personnes âgées).

Dès maintenant le Centre Social se met en ordre de marche pour vous informer dans un premier temps et étant à votre écoute notamment à La Roquebrussanne les jeudis ou aux numéros de téléphone suivant :

- accueil : 06 50 36 27 96 / cscvaldissole@gmail.com

- référent « familles » : 06 50 38 73 99 / acf83136@gmail.com - direction : 06 50 41 68 67

et ensuite pour vous proposer de vous investir dans les

groupes de projets qui se mettent en place progressivement pour faciliter la mobilité, développer la culture, prendre en compte les besoins des jeunes, développer le partenariat avec les associations.

Le Centre Social a entre autres objectifs pour l'année 2015 de travailler à la création d'un Relais Assistantes Maternelles, un Lieu d'Accueil Enfants/Parents, une Micro Crèche à Mazaugues, de proposer des actions spécifiques pour les adolescents et de contribuer à l'harmonisation de l'offre de loisirs pour les enfants.

Des réunions d'information par commune permettront de répondre aux intérêts suscités par ce projet ambitieux qui s'appuie avant tout sur les valeurs de solidarité, de dignité humaine et de démocratie.

Cette démarche initiée par Néoules, Méounes, La Roquebrussanne et Mazaugues pourra s'étendre aux autres communes du Val d'Issole selon leurs besoins et leur volonté et le centre social sera l'acteur qui permettra cette extension pour et avec les habitants.

Actions réalisées en mai et prévision en juin 2015 :

Le 19 mai dernier à 18h30 au centre technique municipal de Néoules : réunion et échanges par groupe thématique suivie d'un temps de convivialité (ouvert à tous !). Le 6 juin de 9h00 à 17h00 au Luc Base Nature « pique nique des familles ». Le 18 juin prochain de 9h00 à 12h00 avec « les amis de la cuisine provençale » stage d'initiation à la cuisine provençale, accompagnement en minibus assuré.

Permanences accueil :

Lundi de 14h00 à 17h30 à Mazaugues (salle polyvalente) - Jeudi de 14h00 à 17h30 à La Roquebrussanne (salle Saint Sébastien) - Mardi et vendredi de 9h00 à 16h00 à Néoules (Centre Technique Municipal).

 Csc Louis Flandin



➔ Création d'une AMAP « Les Paniers de l'Issole » (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Une bonne trentaine de personnes, de La Roquebrussanne mais aussi des villages environnants, étaient présentes à la première réunion d'information pour la création d'une A.M.A.P. Ce qui démontre un réel besoin de consommer « autrement ».

Le public s'est montré réceptif aux notions associées à une AMAP qui sont, entre autres, choisir de manger sainement des produits dont on connaît la provenance, et contribuer directement au soutien de la vie économique locale en devenant « consomm'acteurs » ou « amapien ».

Nous remercions très vivement la municipalité de nous soutenir en mettant à notre disposition le garage de l'ancienne gendarmerie.

Principes et buts d'une AMAP :

Engagement mutuel entre un consommateur et un producteur sur une saison (quelques mois en général) : en privilégiant des circuits courts (agriculture locale), ce qui permet aux paysans de mieux valoriser leurs productions en pratiquant des tarifs négociés.

Le principe favorise la sauvegarde des paysages ruraux et le maintien des terres agricoles protégeant ainsi une certaine autonomie alimentaire pour le futur

Créer des liens de solidarité entre « amapiens » et avec les producteurs.

Fonctionnement de notre AMAP :

Nous ne livrerons pas de paniers de légumes car il y a sur le canton 5 producteurs (dont 3 sur notre commune) qui cultivent en Bio ou en agriculture raisonnée. Ceux-ci distribuent leurs produits par le biais de circuits courts (directement sur les lieux de productions ou sur les marchés environnants).

Il est donc facile à quiconque de se fournir localement. Nous essaierons de trouver le reste, c'est-à-dire : la viande (agneau, bœuf, volailles), les fromages (vache, brebis, chèvres) les œufs, les farines, légumes secs, pains aux farines diverses, poissons et coquillages...

Nous avons choisi la filière **BIO et la plus locale possible**.

Il y aura une **livraison mensuelle** les producteurs établissent un **contrat** portant les détails de leur production l'amapien remplit uniquement le ou les contrats qui l'intéressent. Le **jour de livraison aux amapiens**, chacun vient récupérer son ou ses colis.

L'association

Le 29 avril dernier, les fondements de l'AMAP ont été posés, les membres du bureau et du conseil d'administration ont été nommés. Merci aux volontaires bénévoles pour leur implication.

Les démarches administratives relatives à la création sont en cours, les statuts de l'association bientôt déposés. Pour plus de simplicité, il a été décidé d'adhérer à la charte nationale des AMAP. Les « référents produits », responsables de la prise des commandes, sont connus. Leur liste sera bientôt diffusée pour permettre les commandes futures...

Une première commande « test » est en cours ; la première livraison aura lieu le 16 mai prochain matin dans notre local. (Pour info, nous recherchons un réfrigérateur)

Esprit de l'AMAP :

Au-delà du principe de base qui est d'organiser ces rencontres et tractations entre producteurs et amapiens, notre ambition est de créer du lien pour qu'elle prenne réellement son sens en devenant un lieu de convivialité, de partage et de solidarité.

Ainsi, toute participation, idée et proposition seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, écrire à lespaniersdelissole@gmail.com

À bientôt de vous retrouver peut-être dans notre local ; garage de l'ancienne gendarmerie, 32 av. Saint Sébastien à La Roquebrussanne

Nicole MANERA

➔ Forum des associations

Le Forum des associations et la Fête du Sport se tiendront le dimanche 13 septembre prochain de 9 h 00 à 13 h 00 à la salle René Autran. Les associations viendront vous présenter leurs activités en toute convivialité. Un Apéritif, vous sera offert.

Plus de renseignements vous seront fournis sur le site de la Roquebrussanne, courant Août.

Vous êtes une association et vous désirez vous inscrire pour le forum, contactez : myriam.bonnaillie@laroquebrussanne.fr

➔ Chœur BASTIDAN

Le Chœur BASTIDAN vous donne rendez-vous le dimanche 28 juin pour un concert qui sera donné sur la Place Sainte-Marguerite.

Nous aurons le plaisir d'accueillir la chorale « Baume en Chœur » de Saint Maximin qui en assurera la première partie. L'heure du concert sera précisée ultérieurement.

Nous vous attendons nombreux !

Maryvonne DADONE
La Présidente





➔ Les amis de la cuisine Provençale

Le 14 février dernier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association « les amis de la Cuisine Provençale ».

Cette association a été créée en 1980, à La Roquebrussanne, village natal de Jean Baptiste REBOUL, cuisinier célèbre et auteur du livre « la cuisine provençale ».

L'objet principal de l'association est de faire mieux connaître et apprécier la cuisine provençale traditionnelle, de conserver le patrimoine culinaire et les traditions qui s'y rattachent suivant le rythme des saisons, en proposant des stages, encadrés par des cuisinières bénévoles.

C'est à l'initiative de Madame Monique CAULET que cette association a été créée, et c'est grâce à sa passion et à sa connaissance de la culture provençale et de la cuisine que cette association continue de proposer des stages et de participer à des manifestations locales.

Lors de l'assemblée générale, Madame CAULET, fondatrice et présidente depuis 35 ans, a souhaité « passer la main ». À l'unanimité, Madame CAULET a été nommée Présidente d'Honneur.

L'équipe « d'anciennes » et « de nouvelles » cuisinières est prête à continuer tout ce que Madame CAULET a pu initier et instaurer depuis de nombreuses années. Nous la remercions très sincèrement pour son travail et nous savons que nous pouvons toujours compter sur ses conseils et ses nombreuses connaissances.

Christiane MICHEL - La Présidente

Le programme des stages peut être consulté sur le site de l'Association : lesamisdela cuisine provencale83@orange.fr



➔ Les LUCIOLES 83 Association loi 1901

LA DIFFÉRENCE concourt-elle à L'INDIFFÉRENCE ?

La différence peut entraîner bien souvent des comportements hostiles, liés au racisme inconditionnel, à la xénophobie (un comportement qui nous enferme dans des idées reçues).

L'indifférence elle se contente de profiter de la vie sans se préoccuper du reste du monde, de la souffrance évidente perçue par bon nombre de personnes qu'elle décline par pur égoïsme!

Il existe aussi pour Madame La Différence des choses taboues dont on doit taire l'existence. Elle les rejette pour ne pas mettre ses semblables mal-à-l'aise, et leur donner mauvaise conscience! Mais elle EXISTE cette différence dont personne ne parle: celle qui met de côté ceux et celles qui ne sont pas comme tout le monde

• **Les enfants surdoués** mis en marge et indexés car ils n'ont pas de place dans notre système vieillot et inadapté et qui ne veut pas se remettre en cause pour une minorité. Elle préfère les confier à des psys!

• **Les enfants maltraités** enfermés dans un mutisme assourdissant, ils ne communiquent plus!.. trop révoltés, incompris et délaissés!.. Notre société ne veut pas s'encombrer de ces détails et préfère les confier à des psys! On les sépare de leur famille, on les place en foyer. Abandonnés, ils finissent souvent dans la délinquance et subissent ses travers!

Bientôt leur misérable existence finira entre les mains de ceux qui représentent la vérité établie... Madame Justice.

• **Les malades, les handicapés:** Ils inspirent la crainte. Comment les regarder? les intégrer dans la société. Ils dérangent notre société qui se veut élitiste! Pourraient-ils nous contaminer? Les nantis qui n'ont pas de malades en charge, d'handicapés dans leur famille ne peuvent comprendre et tournent la tête – par ignorance, indifférence et intolérance.

Pourtant, nul n'est à l'abri! le handicap peut frapper dans n'importe quelle famille, chez vous, chez moi, un proche ou un enfant de vos enfants.

Ces personnes "rejetées" n'aspirent qu'à vivre comme nous. Elles pensent comme nous, souvent douées de facultés sensorielles et

intellectuelles... et souvent hors norme par rapport à la moyenne fixée.

La seule chose qu'elles revendiquent c'est de la **considération**.

Cela nous coûterait quoi: un sourire, un bonjour, un geste fraternel, une oreille attentive?

Côtoyer un handicapé avec Humanité, c'est oublier la différence et apprendre l'humilité.

Ils se font discrets par rapport aux problèmes quotidiens et ils les surmontent sans rechigner. Peu de moyens sont mis en place pour leur confort et leur sécurité. Au lieu de se plaindre, ils s'adaptent et font souvent preuve d'ingéniosité et de patience.

• **Le cœur commande.** Êtes-vous capable d'entendre cet espoir que ces personnes hors normes transmettent?

Songez aux enfants malades – quelle dignité – quelle force – et quelle leçon - un exemple car ils pensent à ceux qu'ils aiment avant de songer à eux-mêmes.

Jamais de plainte – espoir caché – et désespoir tut pour ne pas choquer.

• Un jour vous pourriez être confrontés à cette triste réalité: la maladie - Elle appartient à la vie. Seriez-vous alors entendus, secourus, aimés?

• Soyez présent aujourd'hui pour être initiateur d'un avenir plus clément pour toutes et tous! Soyez attentifs, empathiques, n'écartez pas « l'autre » de votre chemin.

• Soyez capable d'entendre cet espoir que ces personnes hors normes transmettent.

Qui me tiendra la main le moment venu? qui me rassurera? serais-je autonome?

Cette luciole est cette lumière d'espoir que vous retranscrirez et que vous transmettez à vos enfants, petits-enfants afin de laisser une place à la différence! et rejeter l'**Indifférence**.

Courage à tous

Les bénévoles des LUCIOLES 83
Thierry Malet et Nicole Sibra





↳ Le Conseil Municipal : L'Essentiel

Enfance & Loisirs

• La reprise en gestion directe

Le conseil municipal, qui entend poursuivre sa politique familiale engagée depuis plusieurs années dans le secteur de l'enfance tout en favorisant la maîtrise des dépenses, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la gestion directe de **TOUS** les services "Enfance & Loisirs" à compter de la rentrée prochaine :

- L'accueil périscolaire du soir
- La garderie du matin
- La pause méridienne (restauration scolaire)
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mercredi et des vacances

En effet, après une étude approfondie et malgré le partenariat efficace développé depuis plusieurs années avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) en charge de la mise en œuvre de certaines activités, il s'avère que sur le plan budgétaire, la collectivité réalisera des économies substantielles en confiant aux services communaux l'intégralité des activités "enfance et jeunesse". Au-delà de cet aspect économique, il s'agit également d'un réel choix de préserver le service public et la qualité des prestations rendues aux familles. En outre, ce nouveau mode de gestion nous permettra d'assurer un contrôle de l'activité et d'ajuster à tout moment le service public à vos besoins.

i Infos pratiques :

Inscriptions pour la rentrée de septembre, entre le 28 mai et le 26 juin 2015.

• La généralisation du "quotient familial" pour les tarifs communaux

Les nouveaux tarifs :

Notre volonté est de proposer des services de qualité répondants au mieux aux besoins des familles.

L'étude relative au développement du service "Enfance & Loisirs" en régie directe nous a permis d'analyser le coût de revient des différents services municipaux. Il était alors nécessaire de réexaminer la politique tarifaire du secteur de l'enfance-jeunesse et de réaliser une actualisation des tarifs au regard du coût réel des services délivrés, de la politique sociale et familiale et de la répartition usagers du service/contribuable inhérente.

Les nouveaux tarifs sont établis de façon dégressive selon les revenus et la composition familiale en référence au quotient familial (QF) pour tous les services. Notre but étant de permettre un accès aux différents services à l'ensemble des familles.

"Derrière un tarif, il y a un service public et derrière un service public, il y a un coût".

! Bon à savoir :

le coût réel d'un repas de cantine est de **10,65 €**

• Le projet éducatif

Le conseil municipal lors de la séance du 24 avril dernier a également adopté le projet éducatif.

Le Projet Éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils collectifs de mineurs.

Ces objectifs sont formulés à partir des finalités, des valeurs, des choix liés à l'analyse des besoins du territoire, que souhaite promouvoir l'organisateur.

Avec la gestion en régie directe de l'ensemble des activités "enfance-jeunesse", le projet de la municipalité est de donner aux enfants et aux jeunes de la commune les moyens de s'épanouir et de trouver les appuis nécessaires pour construire leur projet de vie.

À travers son nouveau service "enfance" la commune se donne une mission de réussite éducative.

Ce projet éducatif constituera la pierre angulaire de la politique communale « enfance-jeunesse » pour ce mandat.

Tous les documents relatifs au service "Enfance & Loisirs" sont consultables sur le site internet de la commune :

<http://laroquebrussanne.fr/jeunesse.html>

Il est rappelé que les séances du Conseil municipal sont publiques et que chacun peut librement y assister.

Elles ont lieu en salle du conseil municipal au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, rue Georges Clémenceau.

• Les projets à l'étude

Petite enfance Multi- accueil "Les griffons"

Nous avons entrepris, en partenariat avec les services de la Protection Maternelle et Infantile ainsi que les services de la Caisse d'Allocation Familiale, une réflexion visant à optimiser le service public communal de la petite enfance.

Un sondage à destination des familles est en cours afin d'ajuster le mode de fonctionnement de la structure au plus près de vos besoins.

Cette réorganisation du multi accueil et les nouveaux services proposés nécessitent de poursuivre l'étude de faisabilité en cours avec pour objectif la mise en œuvre opérationnelle du nouveau projet de service à compter du 1^{er} janvier 2016.

Nous ne manquerons pas de vous informer des avancées du projet.

Inscription au multi-accueil "LES GRIFFONS" pour la période de Septembre à Décembre 2015

Le Multi-Accueil Collectif Municipal "Les Griffons" vous accueille dans ses locaux, situés derrière l'école maternelle.

Une équipe de professionnelles qualifiées accueille vos enfants de 1 à 3 ans révolus, du lundi au vendredi, par demi-journées (contrat PSU).

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 12h30 et de 12h30 à 18h00

Mercredi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 8h00 à 12h30 et de 12h30 à 17h30

Le service n'assure pas les repas du midi.

Les inscriptions se font à partir du mardi 16 Mai, uniquement sur rendez-vous : le **mardi après-midi**, le **mercredi matin** et le **jeudi après-midi**, au Multi-accueil.

Merci de prendre contact auprès de la Directrice au :
04 94 86 92 74





► Car-lutte

Un jeune Roquier vice-champion de France

Le Comité d'animation Roquier (CAR) a de nouveau frappé à Claye-Souilly, cinq combattants du club varois – parmi lesquels deux juniors et trois seniors – se sont alignés au championnat de France de sambo combat (discipline originaire de Russie, qui associe lutte, boxe, judo et grappling). Léo Le Mort, junior première année, qualifié pour les finales de France de lutte libre, a montré la voie en décrochant un podium. Une belle seconde place mais au goût amer, car Léo a été battu 6 à 5 dans l'ultime combat. Kelly Courmes, autre junior prometteur du CAR, a terminé troisième.

Quant à leurs aînés, ils n'ont pas démerité. David Ben Sadoun, qui devrait prochainement intégrer des stages nationaux, a échoué sur arrêt de l'arbitre alors qu'il menait 8 à 1 contre le futur champion de France ! Julien Lelieu, autre senior de talent, n'a pas eu plus de chance en demi-finale. Il a dû abandonner sur une blessure infligée par son adversaire. Christophe Clot, quant à lui, s'est vaillamment hissé dans le dernier carré, ne cédant que face au redoutable Sylvain Potard, star du MMA (Mixed martial arts ou arts martiaux mélangés) français.

D'excellents résultats d'ensemble salués par Jean-Luc Angelini, président et entraîneur général du CAR, et par l'emblématique René Autran, président d'Honneur.



Léo Le Mort, junior première année, est monté sur la deuxième marche du podium



JONATHAN MAGNIN à droite a remporté le "NAGA" en amateur grand tournoi de grappling international à Monaco

► Rugby Club Val D'Issole

Le rugby n'est pas un sport où l'on a besoin seulement de muscles. C'est sûr, ils peuvent être utiles ! Mais la tête et le cœur sont encore plus importants. La vie est un combat qu'on doit mener de front avec des batailles différentes chaque jour.

Sur le terrain, les joueurs développent le sens de la combativité, du courage et du respect. Ils ne « lâchent rien » et ils apprennent à continuer même dans les situations difficiles. Dans cet esprit, le Rugby Club Val D'Issole accueille les enfants à partir de 5 ans ainsi que les adultes jusqu'à... "c'est à vous de voir !"

Les entraînements se déroulent différents soirs de la semaine ainsi que le mercredi après-midi et le samedi matin, en fonction des catégories. Ils ont lieu au stade Matraglia à Garéoult ou au stade Docteur Caulet à la Roquebrussanne.

Renseignements : 06 08 00 19 36 ou au 06 72 81 85 81



► Club de Vtt enduro "Spadmen"

À la Roquebrussanne, vous avez certainement croisé les membres de l'association sur leurs montures qui arpentent les drailles locales à la recherche de sensations fortes.

Le président Scaglia veut avant tout que le Club reste convivial et prépare les compétitions où de nombreux membres iront défendre les couleurs de la Roquebrussanne pour les coupes de France, d'Europe, de descente marathon ...

À bientôt sur les sentiers.

Contacts : spadmen@hotmail.fr

Téléphone : 06 10 69 78 12





➤ Tennis Club du Val d'Issole



Le tournoi interne du TCVI a eu lieu en début d'année et a permis à une cinquantaine de joueurs du club de se rencontrer dans de nombreux matchs malgré la météo capricieuse.

Le tournoi jeune 2015 vient de se terminer après deux semaines de compétition intense dans la bonne humeur habituelle entretenue cette année par Claude, Valérie et Christophe et la cinquantaine de jeunes joueurs inscrits cette année.

Nous avons engagé 2 équipes dans la Coupe Azurienne (tournoi par équipe mixte), l'équipe +35 ans est en très bonne voie pour emporter sa poule (3 victoires sur 3 rencontres jouées), l'équipe +45 poursuit son parcours en essayant de limiter la casse face à des équipes nettement mieux classées.

Le tournoi adulte 2015 débute le 30 mai prochain, nous vous attendons nombreux!



Notre professeur Anthony secondé par Vérane continue de faire progresser les jeunes et moins jeunes semaine après semaine, Anthony propose également des cours particuliers et pendant l'été il organisera des stages dont le programme sera défini très prochainement.

Sportivement !

Toutes nos infos sur : <http://www.tcvi83.com>

➤ Trail de La Loube



Dimanche 20 septembre - La Roquebrussanne

L'association Roctrail organise une reconnaissance des parcours du Trail de La Loube

Départ à 9h00 de la place de La Loube

Renseignements au : 06 74 84 93 25

Dimanche 11 octobre - La Roquebrussanne

L'association ROCTRIL organise le Trail de La Loube.

- départ à 9h00 place de la Loube du 26 kms 1100 D+ en individuel ou en duo
 - départ 9h00 place de la Loube du 13kms 600 D+ en individuel
- Course limitée à 850 participants (250 par course)

Inscriptions :

sur www.sporttips.fr,

ou endurance shop Toulon,

ou par courrier à Roctrail, 64 chemin du grand chêne 83136 La Roquebrussanne.

Renseignements : 06 74 84 93 25

[Facebook.com/traildelaloube](https://www.facebook.com/traildelaloube)



Ça s'est passé à La Roquebrussanne

THE
WACKIDS



"Le 14 avril, on était allés regarder un concert de ROCK (Ryan)"
"On s'est bien amusés (Eden)"

"On était allés voir un concert des Wackids (Tristan)"
"En fait, le Wackid jaune, il a dit : « Levez les mains, et on fait les cornes du diable ! » (Lohan et Oxanna)"



"Il y avait une guitare électrique (Gianni C.), il y avait un petit piano (Jade), il y avait une batterie (Lily-rose), et un micro (Maëlya)"
"Les Wackids étaient jaune, rouge, et bleu (Louis), les couleurs primaires (Louka)"
"Il y avait les enfants qui sautaient (Joey)"
"Le chanteur jaune avait un micro « Hello Kitty » (Yasmine et Romain)"
"A la fin du concert, ils ont jeté de l'eau sur nous ! (Youna)"



"Il a dit : « Si vous voulez aller sur la scène, il faudra dire les bonnes réponses (Eden et Maëlya)"



"C'était beaucoup trop super !!! (Lou)"

